



Pour qui ?

Les personnes âgées et les personnes en situation de handicap

- en risque ou en situation de perte d'autonomie à domicile
- avec un parcours de santé complexe faisant intervenir plusieurs professionnels.

Par qui ?

Tout professionnel ou intervenant auprès de la personne peut proposer la carte A'Dom.

Elle est remplie par la personne et/ou son aidant.

Tout professionnel, intervenant ou aidant peut initier, modifier les informations de la carte A'Dom, afin que les informations soient toujours à jour.

Pourquoi ?

Elle répertorie les interlocuteurs ressources auprès de la personne.

Elle permet d'améliorer le parcours de santé et de soins en optimisant la communication entre les acteurs intervenant auprès de la personne, pour un meilleur maintien et/ou retour à domicile après une hospitalisation.

Elle ne comporte pas d'informations médicales.

Comment ?

Elle doit être présentée lors d'hospitalisation ou de consultation.

Elle doit être disponible avec la carte vitale et la carte de mutuelle.

Pour toute information, contactez la MAIA Aigoual Pic Saint Loup ou tout autre service du Guichet Intégré : CCAS, MDA, SST, STA, Clinique, Hôpital, Médecins, professionnels libéraux comme les pharmaciens, kinésithérapeutes, etc.

Retrouvez les informations sur le Portail Personnes âgées

de la MAIA Aigoual Pic Saint Loup : www.personnes-agees-gard.fr

courriel : daut-maia.ca-aigoual@gard.fr

Tél : 04 67 67 46 89



Madame, Monsieur,

La carte A'dom vous appartient. Elle est personnelle.

Elle vous est délivrée gratuitement par un professionnel de santé, un agent des services du Département ou des communes et tous les lieux d'accueil.

La carte A'dom est rangée avec votre carte vitale et votre carte de mutuelle.

Elle facilite :

- la coordination des intervenants à votre domicile ;
- la prise de contact entre l'hôpital et les professionnels intervenant au domicile en cas d'hospitalisation et/ou de consultation.

N'hésitez pas à présenter à toutes les personnes qui interviennent auprès de vous ET à prévenir l'une d'entre elles en cas de changement de situation ou de prise en charge.



Si vous trouvez cette carte, merci de la détruire ou de la retourner à la Maia Aigoual Pic-Saint-Loup

DMP : Oui Non

Personne(s) à prévenir (lien) :

Tél. : _____
@ : _____

Personne de confiance :

Tél. : _____
@ : _____

Gestionnaire de cas / STA / MDA :

Tél. : _____
@ : _____

Mesure de protection - référent :

Tél. : _____
@ : _____

Médecin traitant / Référent :

Tél. : _____
@ : _____

Infirmier :

Tél. : _____
@ : _____

Pharmacie :

Tél. : _____
@ : _____

Transport :

Tél. : _____
@ : _____

DÉMARCHES

SAAD (Service d'Aide à Domicile) :

Tél. : _____
@ : _____

SSIAD (Services de Soins Infirmiers à Domicile) :

Tél. : _____
@ : _____

Kinésithérapeute :

Tél. : _____
@ : _____

Portage repas :

Tél. : _____
@ : _____

DOMICILE

SANTÉ

ISOLEMENT

Informations utiles :

15 : SAMU
18 : POMPIERS
112 : POMPIERS (portable)

J'accepte que les informations de cette carte soient communiquées aux personnes qui me viennent en aide.

Signature : _____



Nom : _____
Nom de jeune fille : _____
Prénom : _____
Date de naissance : _____

Joindre à la carte vitale
A présenter en cas d'hospitalisation (avec une pièce d'identité)

